



AVIS DE COURSE

COUPE DE VOILE DES PAYS DE LA LOIRE

« Jeunes, Dériveurs, Handivalides et Glisse »

Samedi 06 et Dimanche 07 juin 2026

Grade 5A

Autorité Organisatrice

La Ligue de Voile des Pays de la Loire

En collaboration avec

Nautisme en Pays Blanc

CNBPP



PREAMBULE

Prévention des violences et incivilités

La FFVoile rappelle que les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partages ouvert et accessible à toutes et à tous.

A ce titre, il est demandé aux concurrents.es et aux accompagnateurs.trices de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants.es

La mention [NP] dans une règle signifie qu'une planche ne peut pas réclamer (No Protest) contre une autre planche pour avoir enfreint cette règle. Cela modifie la RCV 60.1(a).

La mention [DP] dans une règle signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1 REGLES

- 1.1 L'épreuve est régie par les règles telles que définies dans les RCV.
- 1.2 Les règlements fédéraux.
- 1.3 Le règlement intérieur des clubs organisateurs.

2 INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

- 2.1 Les IC seront disponibles après 9h le jour de l'épreuve sur le tableau officiel du site de l'épreuve.
- 2.2 Les IC seront affichées selon la prescription fédérale
- 2.3 Les IC seront disponibles en version électronique de chaque zone de course et consultables sur Padlet :
 - 2.3.1 Rond « Dériveurs » [via l'adresse suivante](#)
 - 2.3.2 Rond « Glisse » [via l'adresse suivante](#)
 - 2.3.3 Rond « Handivalides » [via l'adresse suivante](#)
 - 2.3.4 Rond « Jeunes » [via l'adresse suivante](#)

3 COMMUNICATION

- 3.1 Le tableau officiel d'information en ligne de chaque zone de course est consultable sur Padlet :
 - 3.1.1 Rond « Dériveurs » [via l'adresse suivante](#)
 - 3.1.2 Rond « Glisse » [via l'adresse suivante](#)
 - 3.1.3 Rond « Handivalides » [via l'adresse suivante](#)
 - 3.1.4 Rond « Jeunes » [via l'adresse suivante](#)
- 3.2 [DP] [NP] Pendant qu'il est en course, sauf en cas d'urgence, un bateau ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux

4 ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

- 4.1 Admissibilité des bateaux :
L'épreuve est ouverte à tous les bateaux des classes

Rond	Séries	Club	Ville
« Dériveurs »	ILCA 4, 6, 7 420, 29er, IND et WASZP,	NPB	PIRIACS/ MER
« Glisse »	Wingfoil, Windfoil Bic 293 Minime et Espoir Techno+ Espoir, Raceboard	CNBPP	LE POULIGUEN
« Handivalides »	Miniji, Hansa 303	NPB	PIRIACS/ MER
« Jeunes »	Optimist Benjamin et Minime Open Skiff et RS Féva	NPB	PIRIACS/ MER

4.2 Admissibilité des équipages :

- 4.2.1 **ATTENTION INSCRIPTION avant le 30 mai 8h59**, après cette date le prix de l'inscription est majoré
 → Pour les ronds **Dériveurs, Handivalides et Jeunes** l'inscription se fait :
 Pour les mineurs : [en suivant ce lien](#)
 Pour les majeurs : [en suivant ce lien](#)
 → Pour le rond **Glisse**, l'inscription se fait [en suivant ce lien](#)
- 4.2.2 Les concurrents en possession d'une Licence Club FFVoile doivent justifier :
 4.2.2.1 S'il est majeur, d'une licence valide mention "compétition" ou "pratiquant".
 4.2.2.2 S'il est mineur :
 - d'une licence valide mention "compétition" ou une licence mention "pratiquant" accompagnée de l'attestation du questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur
 - d'une autorisation parentale (voir modèle proposé)
 4.2.2.3 Pour tous :
 - le certificat de jauge ou de rating valide quand une règle exige sa présentation.
 - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité.
- 4.2.3 **Pour la seule série « Wingfoil », la licence temporaire est possible.**
- 4.2.4 Les concurrents n'étant pas en possession d'une Licence Club FFVoile, qu'il soit étranger ou de nationalité française doit présenter au moment de leur inscription :
 - un justificatif d'appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing.
 - un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros.
 - un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais).
- 4.2.5 **Confirmation d'inscription sur site OBLIGATOIRE :**
 Pour tous les ronds, le samedi 6 juin de **9h à 10h30**
 Cette confirmation d'inscription fera office d'émargement départ pour les courses du samedi.

5 DROITS D'INSCRIPTION

<u>Dates</u>	Jusqu'au 30 mai – 8h59	A partir du 30 mai - 9h
<u>Montants</u>	55 €/pers	75 €/pers

Les droits d'inscription comprennent **un repas coureur**. Il aura lieu à la salle de la Roche Blanche à St Molf.

Possibilité pour les accompagnateurs (parents, entraîneurs, ..) **de réserver des repas** (voir article 17)

Le règlement est à effectuer en ligne au moment de la pré-inscription, ou sur place auprès de chaque club organisateur s'il n'y a pas eu de pré-inscription au préalable (attention : dans ce cas, les tarifs à payer seront les tarifs majorés).

6 PUBLICITE

- 6.1 Les bateaux peuvent être tenus d'afficher la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.
- 6.2 L'autorité organisatrice peut fournir des dossards que les concurrents sont tenus de porter comme autorisé par le Code de Publicité de World Sailing.

7 PROGRAMME PREVISIONNEL

06 juin	Ensemble des ronds	
	<p>9h à 10h30 : Confirmation des inscriptions</p> <p>11h : Briefing Coureurs</p> <p>12h : Premier signal d'avertissement avec courses à suivre</p> <p>18h30 : Apéritif (salle de La Roche Blanche à St Molf)</p> <p>19h45 : Repas Coureur (salle de La Roche Blanche à St Molf)</p>	
07 juin	Rond Jeunes, Dériveurs et Handivalide	Rond Glisse
	<p>9h : Briefing pour les coureurs</p> <p>10h : Premier signal d'avertissement avec courses à suivre</p> <p>13h30 : Heure limite pour le dernier signal d'avertissement</p> <p>A partir de 17h : Annonce des résultats</p>	<p>9h30 : Briefing pour les coureurs</p> <p>10h30 : Premier signal d'avertissement avec courses à suivre</p> <p>17h : Heure limite pour le dernier signal d'avertissement</p> <p>A partir de 18h : Annonce des résultats</p>

8 LIEU DE L'EPREUVE

Devant chaque club organisateur.

9 PARCOURS

Les parcours seront construits de type trapéze, triangle, banane, downwind, ou raid.

10 SYSTÈME DE PÉNALITÉ

Pour toutes les séries la RVC 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

11 CLASSEMENT

11.1 Le système de classement est le suivant : Système de points à Minima

11.2 Une course validée est nécessaire pour valider la compétition

11.2.1 Quand moins de 4 courses ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses.

11.2.2 Quand 4 courses ou plus ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.

11.3 Le système de classement est le suivant :

11.3.1 Temps réel pour les séries à partir de 5 bateaux classés.

11.3.2 Temps compensé pour les IND (ex : ILCA 7 avec ILCA 6).

12 BATEAUX ACCOMPAGNATEURS ET PLACE AU PORT.

- 12.1 Les bateaux des accompagnateurs sont interdits sur la zone de course.
- 12.2 Les zones de course seront autorisées uniquement aux entraîneurs ayant fait la demande via le [formulaire en ligne « Inscription Entraîneurs »](#) (avant le 4 juin) et en ayant reçu l'autorisation par l'organisateur du site.
- 12.3 La Règlementation des conditions d'intervention des entraîneurs sur les compétitions de la Fédération Française de Voile s'appliquera.

13 BATEAUX LOUES OU PRÊTES.

Un bateau loué ou prêté peut porter des lettres de nationalité ou numéro de voile non conformes à ses règles de classe, à condition que le comité de course ait approuvé son identification de voile avant la première course.

14 PROTECTION DES DONNÉES.

14.1 Droit à l'image et à l'apparence :

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'AO, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.

14.2 Utilisation des données personnelles des participants

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FFVoile et ses sponsors ainsi que l'autorité organisatrice à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles. Ces données pourront faire l'objet de publication de la FFVoile et ses sponsors. La FFVoile en particulier, mais également ses sponsors pourront utiliser ces données pour le développement de logiciels ou pour une finalité marketing. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant dpo@ffvoile.fr ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.

15 ETABLISSEMENT DES RISQUES

La RCV 3 stipule : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. » En participant à cette épreuve, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

16 PRIX

Des prix pourront être distribués aux trois premiers de chaque classement.

17 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Recherche de bénévoles :

Sur chacun des sites, nous recherchons des bénévoles qui pourraient venir renforcer les équipes d'organisation. Que ce soit à terre, ou sur l'eau, n'hésitez pas de vous inscrire [via le lien suivant](#), nous reviendrons vers vous prochainement.

Possibilité aux accompagnateurs (parents, entraîneurs, ...) de participer au repas du samedi soir:

- Prix de 17 €/personne

L'inscription et le règlement pour le repas accompagnateurs (sur l'ensemble des ronds) se fait [en suivant ce lien](#)

Date limite : 29 mai 2026, après cette date, l'inscription sera en fonction des possibilités du traiteur.

Pour obtenir plus d'information, veuillez contacter :

Ligue de Voile des Pays de la Loire : 06 50 57 93 97 – contact@voilepaysdelaloire.com

Adresses des sites des épreuves :

Rond Jeunes, Dériveurs et Handivalide

Nautisme en Pays Blanc

3 Port Boucher

02 40 23 53 84

nautismeenpaysblanc@gmail.com

Rond Glisse:

CNBPP

77 rue François Bourgoïn

44510 Le Pouliguen

02 40 42 32 11

contact@cnbpp.fr

MERCI À NOS PARTENAIRES



ANNEXE COMMUNICATION

Rond Jeunes :

Tableau Officiel : [Lien vers le Padlet](#)

WhatsApp :



**Rond Jeunes - Coupe Régionale
2026**

Groupe WhatsApp



Rond Dériveurs :

Tableau Officiel : [Lien vers le Padlet](#)

WhatsApp :



**Rond Dériveurs - Coupe Régionale
2026**

Groupe WhatsApp



Rond Handi-valide :

Tableau Officiel : [Lien vers le Padlet](#)

WhatsApp :



**Rond Handivalides - Coupe
Régionale 2026**

Groupe WhatsApp



Rond Glisse :

Tableau Officiel : [Lien vers le Padlet](#)

WhatsApp :



**Rond Glisse - Coupe Régionale
2026**

Groupe WhatsApp



AUTORISATION PARENTALE

COUPE RÉGIONALE DE VOILE DES PAYS DE LA LOIRE 2026
DU 6 AU 7 JUIN 2026

Autorité Organisatrice : Ligue de Voile des Pays de La Loire

Lieu de pratique :

→ **NPB (Piriac sur Mer)**

- ILCA 4 / ILCA 6 / ILCA 7 / 29er / 420 / IND / WASZP /
- Optimist Benjamin / Optimist Minime / Open Skiff / RS Feva
- Miniji / Hansa

→ **CNBPP (Le Pouliguen)**

- Windsurf (Bic 293 / Techno + / Raceboard) / WinDfoil / WinGfoil
- Flotte Partagée catamaran

→ **APCC (Pornichet)**

- Flotte Partagée J80

Je soussigné(e), M /Mme.....

autorise mon enfant

à participer à la Coupe de Voile des Pays de la Loire qui se déroulera le 6 et le 7 juin 2026.

Mon enfant sera sur le site de et fera l'épreuve sur la
série

Je dégage la responsabilité des organisateurs quant aux risques inhérents à cette participation. J'atteste qu'il (ou elle) est apte à plonger, puis à nager au moins 25 mètres.

J'autorise également les organisateurs :

- A utiliser mes images, ou celles de mon enfant, et ce à titre gracieux
- À prendre toutes dispositions médicales vis-à-vis de lui, en cas d'urgence, y compris son transport dans un établissement hospitalier.

Téléphone portable du responsable légal :

Fait à :, Le

Signature (s) : (Du ou des représentants légaux)